



Journée tests d'entrée à la section sportive handball féminine

publié le 01/05/2017

Nous vous rappelons qu'il est impératif que les candidats soient en **possession d'un certificat médical ou d'une photocopie de leur licence 2017** pour passer les tests d'entrée.

L'autorisation parentale de passage des tests (fichier joint présent dans le dossier de candidature) est elle aussi obligatoire.

Sportivement

Document joint



tests_d_entre_e-2 (PDF de 34.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.